

TRAPPES, le 01 janvier 2020

Barème d'honoraires TRANSACTION

Assiette		HT	TTC
Honoraires de Transaction	Jusqu'à 50 000 €	4 166 € HT	5 000€ TTC
	De 50 001 € à 80 000 €	12,50 % HT	15 % TTC
	De 80 001 € à 95 000 €	10 % HT	12 % TTC
	De 95 001 € à 145 000 €	7,50 % HT	9 % TTC
	De 145 001 € à 165 000 €	6,67 % HT	8 % TTC
	De 165 001 € à 195 000 €	5,83 % HT	7 % TTC
	De 195 001 € à 230 000 €	5,00 % HT	6 % TTC
	De 230 001 € à 250 000 €	4,59 % HT	5,5 % TTC
	De 250 001 € à 275 000 €	4,16 % HT	5 % TTC
Au-delà de 275 001 €	3,75 % HT	4,5 % TTC	
Cession fonds de commerce	10 % HT du prix de cession (cf. barème d'honoraires des locaux commerciaux)		

Barème d'honoraires LOCATION

Honoraires à la charge du locataire :

Montant par m ² de surface habitable des honoraires de visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail	10€ TTC
Montant par mètre carré de surface habitable des honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3€ TTC

Honoraires à la charge du bailleur :

Honoraires d'entremise et de négociation	OFFERT
Montant par m ² de surface habitable des honoraires de visite, constitution du dossier locataire et rédaction du bail	10€ TTC
Montant par mètre carré de surface habitable des honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée	3€ TTC

Barème d'honoraires GESTION

Honoraires de Gestion locative du Quittancement	7 % HT
---	--------



Achat - Vente - Location - Gestion

SARL au capital de 10 000 € - 533 239 059 R.C.S. de Versailles - Carte Professionnelle : Transaction n° 2347 délivrée par la Préfecture de Versailles - Garantie : LLOYD'S, 4 rue des petits pères 75002 PARIS - Transactions sans réception de fonds - Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21